

**EN AMONT D'UNE THÉORIE ARGUMENTATIVE  
DE LA POLYPHONIE, UNE CONCEPTION RADICALE  
DE L'ÉNONCIATION COMME ÉNONCIATION  
PROBLÉMATISANTE**

**Alain RABATEL**  
Université de Lyon 1

**RÉSUMÉ**

*Cet article discute certains points de la théorie des blocs sémantiques et de la théorie argumentative de la polyphonie : d'abord le refus de prendre en compte la source du point de vue, conçue comme un sujet modal, sous prétexte de refus de psychologisme, ensuite la sous-estimation de la référenciation du discours, au nom d'un anti-référencialisme radical coûteux au plan interprétatif. En regard, il propose une approche du discours comme points de vue en confrontation, à propos desquels le jeu des prises en charge met en relief une conception de l'énonciation comme énonciation problématisante, s'appuyant sur l'argumentativité inférentielle des discours, indépendamment de modes d'argumentation de type syllogistique.*

**ABSTRACT**

*The paper discusses certain aspects of the theory of semantic blocks and of the argumentative theory of polyphony. It examines at first the refusal of considering the source of the point of view, considered as a modal subject, under the pretext of a refusal of psychologism. It reviews afterwards the underestimation of the reference in discourse in the name of a radical and demanding, in terms of interpretation, anti-referentialism. The paper proposes instead an approach to discourse which is seen as a confrontation of points of view, with regard to which the game of commitments (prises en charge) highlights a conception of enunciation as a problematizing enunciation based on the inferential argumentativity of discourses and irrespective of the syllogistical modes of argumentation.*

La polyphonie<sup>1</sup> est-elle nécessairement argumentative ? Oui, dans la mesure où la convergence ou la divergence des voix a toujours des conséquences en matière d'arguments co- ou anti-orientés, et, *in fine*, en matière de consensus ou de dissensus. Toutefois la réponse dépend aussi de la conception de l'argumentation à laquelle on se réfère... Je m'appuie sur une conception de l'argumentation qui relève plutôt de la dimension argumentative (argumentation indirecte) que de la visée argumentative (argumentation directe, explicitement organisée), pour reprendre la dichotomie esquissée par Amossy (2006), privilégiant la logique inférentielle de Grize (2002) plutôt que la logique syllogistique. Mais ces choix tiennent aux corpus que j'analyse, ils ne signifient pas que je récuse les autres formes d'argumentation.

Partant de là, je cherche à rendre compte des points de vue (PDV<sup>2</sup>) en confrontation (Rabatel 2012a : 30-39) dans les formes indirectes d'argumentation, dans des textes qui argumentent sans paraître argumenter, parce que les modes de référenciation et d'organisation du discours donnent comme allant de soi telle manière de voir, sans avoir à être justifiée, évidence qui n'a qu'à être partagée, mais surtout pas discutée... On pourrait penser que cette notion de PDV en confrontation est en première analyse antinomique de la rhétorique de l'argumentation indirecte, en amont des formes d'étayage, lorsque les PDV ne s'appuient pas sur des opinions, des arguments, des discours explicites, bien organisés et clairement référés à des locuteurs aisément identifiables, mais sur des façons de voir, de nommer les objets, bref, sur des PDV enfouis dans la matérialité discursive, en lien avec le sens des mots, la grammaticalisation des tournures. Mais le linguiste n'est pas dupe de ces stratégies d'effacement et de naturalisation, surtout s'il prend en compte le dialogisme des PDV qui affleure dans les valeurs associées au choix des mots et de l'ordre des composants. C'est donc pour rendre compte du poids de l'interdiscours, des préconstruits, de la labilité de la co-construc-

---

<sup>1</sup> Compte tenu de la complexité de la réflexion à laquelle nous sommes invités, je choisis de ne pas interroger la distinction entre polyphonie et dialogisme, considérant que selon les traditions, ces phénomènes d'hétérogénéités peuvent être nommés polyphonie ou dialogisme, la divergence la plus significative concernant l'empan des phénomènes et les corpus, en lien avec des différences de philosophie du langage : voir Rabatel (2008 : 361-380).

<sup>2</sup> Un point de vue, au sens linguistique, ne passe pas nécessairement par la formulation d'une opinion ; il y a PDV chaque fois que le choix ou l'ordre des termes d'une proposition dénote la subjectivité de l'énonciateur, même en l'absence de jugement ou de commentaire. Si l'empan le plus commode pour un PDV est une prédication, il peut aussi se limiter à un lexème auquel la mémoire discursive affecte d'emblée un PDV (voir les travaux de Siblot (2001) sur la nomination), et il peut aussi s'ouvrir vers des portions d'énoncés plus vastes, contiguës ou non, dans lesquelles des énoncés reprennent, reformulent ou développent une même vision ou une même thèse. En ce cas, on parle de méta-PDV, comme à propos de l'exemple (8), *infra*. Pour de plus amples informations, voir Rabatel (2008 : 56-79) et *infra* 2.1.

tion des PDV et de leurs reformulations discrètement dissonantes, au fil du discours, que la notion de PDV en confrontation est pertinente. Elle l'est tout particulièrement si l'on prend en compte la façon dont le discours joue sur la mobilité empathique des énonciateurs, soit en confrontant deux PDV différents de deux énonciateurs distincts, soit en confrontant deux PDV différents d'un même énonciateur, qui appréhende une réalité discursive sous des aspects distincts, contradictoires ou complémentaires. C'est ce cadre global – qui trace les contours de la notion d'énonciation problématisante (Rabatel 2012a : 39-40) et explique son lien avec une discrète (mais néanmoins réelle) argumentativité des PDV, congruente avec le mode mineur de la naturalisation des PDV et avec la discrétion de l'argumentation inférentielle<sup>3</sup> – dont je traiterai dans une deuxième partie. Mais, auparavant, je souhaite présenter, dans une première partie, quelques uns de ses points d'achoppement avec la théorie des blocs sémantiques et la théorie argumentative de la polyphonie défendues par Carel (2010, 2012a, b).

## 1. DISCUSSION DES LIMITES DE LA THÉORIE DES BLOCS SÉMANTIQUES ET LA THÉORIE ARGUMENTATIVE DE LA POLYPHONIE D'UN POINT DE VUE ÉNONCIATIF RADICAL

### 1.1 Lier argumentation et référence

Sans défendre le point de vue radicalement ascriptiviste et anti-référentialiste de la théorie des blocs sémantiques (TBS) et de la Théorie argumentative de la polyphonie (TAP)<sup>4</sup>, je rejoins Carel (2012a : 168) pour contester l'idée que le sens des énoncés reposerait d'un côté sur l'existence d'un contenu indépendant dans le *dictum*, de l'autre côté de son estimation véridative (vrai/faux, nécessaire, probable) ou son appréciation (favorable/défavorable, etc.) dans le *modus*, car ces dimensions sont déjà présentes au plan du contenu, dans le *dictum*. Un énoncé tel que

- (1) X est monotone (Carel 2012b : 27)

ne confère pas d'abord une propriété d'uniformité pour constater ensuite que X est ennuyeux, mais pose « directement [...] l'uniformité comme une source d'ennui » (*op. cit.* : 28). (1) repose sur un prédicat argumentatif du type [ennuyeux parce qu'uniforme] qui peut prendre des formes variées

<sup>3</sup> On verra, chemin faisant, que la notion d'énonciation problématisante est également rentable pour les textes à visée argumentative explicite, comme (8).

<sup>4</sup> Comme il est difficile d'aborder la TAP sans évoquer la TBS, je privilégie la discussion des blocs sémantiques, sauf pour la discussion des exemples (4) et (5). Ce choix se justifie par le fait que l'accent sur la TBS permet de contraster les analyses, avec confrontation de deux points de vue là où la TBS n'en voit qu'un. Pour une discussion plus fouillée de la TAP, je me permets de renvoyer à Rabatel (2013a).

(« ce sermon est très uniforme donc il est ennuyeux », « ce sermon était assez ennuyeux car il était uniforme », « si ce film est uniforme, il sera ennuyeux ») avec des marques de gradualité (« très », « assez »), de relation (« donc », « si ») ou des marques temporelles (passé, présent, futur) (*op. cit.* : 31). Qu'on pense l'uniformité dans son lien argumentatif avec l'ennui, la beauté ou leurs contraires, dans tous les cas, le bloc sémantique donne naissance à des squelettes argumentatifs normatifs en *donc* ou transgressifs en *pourtant* : [uniforme *donc* ennuyeux, laid] vs [uniforme *pourtant* beau, pas ennuyeux] (Carel 2012b : 33-34), qui peuvent se décliner comme suit :

- (2) UNIFORME DC BEAU :  
Ce bâtiment est uniforme et donc beau
- UNIFORME PT NEG BEAU :  
Ce bâtiment est uniforme et portant pas très beau
- NEG UNIFORME PT BEAU :  
Ce bâtiment est peu uniforme et pourtant il est assez beau
- NEG UNIFORME PT NEG BEAU :  
Ce bâtiment n'est pas uniforme donc il n'est pas beau.
- UNIFORME DC NEG BEAU :  
Ce film est uniforme et donc il n'est pas beau
- UNIFORME PT BEAU :  
Ce film est uniforme et pourtant il est beau
- NEG UNIFORME PT NEG BEAU :  
ce film n'est pas uniforme et pourtant il n'est pas beau
- NEG UNIFORME DC BEAU :  
ce film n'est pas uniforme et donc il est beau (*Ibid.*)

Il en va de même dans un énoncé complexe tel que (3), avec deux propositions juxtaposées :

- (3) Tu conduis trop vite, tu risques d'avoir un accident.

(3) ne confère pas d'abord une propriété de vitesse excessive indépendante de la prédiction d'un accident et ensuite une prédication relative à un accident probable. L'énoncé forme « un unique prédicat argumentatif risquer-un-accident-à-cause-de-la-vitesse-excessive » (Carel 2012a : 169). Là encore, ce prédicat argumentatif ([accident parce que vitesse excessive]) peut prendre des formes variées, selon qu'on respecte le lien doxal entre la vitesse excessive et un probable accident (« sa vitesse est excessive, donc il risque l'accident », « s'il conduit trop vite, il aura un accident ») ou au contraire qu'on transgresse ce lien doxal (« Bien qu'il ait roulé excessivement vite, il n'a pas eu d'accident »). Dans les deux exemples précités, les liens sont dits « doxaux », non d'un point de vue mondain, mais d'un point de vue interne à

la langue, en ce sens que le prédicat [vitesse-excessive-donc-à-éviter] appartient à l'idée de danger d'accident à éviter (Carel 2012a : 170). « L'argumentation doxale a une allure convaincante parce que le jugement argumentatif qu'elle exprime explicite le sens même de ses constituants » (*op.cit.* : 173). Le jugement, normatif ou transgressif, active le même bloc sémantique, mais dans un sens contraire, comme en (2). Bref, de même que l'axiologie ne vient pas après avoir représenté le monde, l'argumentation ne vient pas davantage après avoir représenté le monde.

Le lecteur objectera qu'il y a une différence entre (3) et (1), parce que (3) comprend deux propositions et que, du point de vue sémantique, il existe une relation argumentative entre les deux, même en l'absence de connecteur. Tel n'est pas le cas en (1), qui ne comprend qu'une proposition. Mais nous sommes là au cœur de l'argumentation interne – dans laquelle tout énoncé évoque une connexion argumentative sans y figurer lui-même en tant que terme de cette connexion –, par opposition à une argumentation externe dans laquelle un énoncé vaut argument pour une conclusion – transgressive ou normative. En fait, selon Carel, (3) peut s'analyser comme (1) en étant ramené à une unique prédication argumentative nucléaire en *donc* ou en *pourtant*. De même pour (4), selon la signification accordée à *sévère*, selon sa place et les enchaînements qu'elle autorise, suivant que *sévère* est accordé ou posé, avant ou après le connecteur :

(4) Pierre est sévère mais il n'est pas injuste

En (4), la proposition qui suit *mais* est prise en charge par le locuteur (l'énoncé pourrait être précédé par *c'est vrai que*), tandis que la proposition qui précède est prise en compte, concédée. En fonction de sa place, *sévère* ne peut faire l'objet d'une argumentation que s'il permute avec *injuste*, en prenant la place du contenu posé, comme en (4b) :

(4a) Pierre est sévère mais il n'est pas injuste, il admettra ses excuses.

(4b) Pierre n'est pas injuste, mais il est sévère, il n'admettra pas ses excuses (Carel 2010 : 161)

Dans le sens fort ((4b)), Pierre punit tout, même qui n'est pas fautif. Ce sens fort équivaut au prédicat argumentatif : punir-malgré-le-peu-de-faute = NEG FAUTE PT PUNITION. Dans son sens faible ((4a)), punir-à-cause-d'une-faute, l'énoncé équivaut à FAUTE DC PUNITION : le locuteur accorde le sens faible et exclut le sens fort (*op.cit.* : 161-2). C'est là un autre intérêt de la TAP que d'articuler l'argumentation avec la dynamique textuelle des contenus (voir Rabatel 2013a et *supra* note 4).

## 1.2 La source énonciative en débat

Les points d'accord précédents n'empêchent pas l'existence d'interrogations. Il est dommageable de faire une analyse linguistique des blocs sémantiques

tiques / argumentatifs indépendamment de l'analyse des choix de référenciation<sup>5</sup> des objets discursifs et du sujet modal à partir du duquel ces mêmes objets sont mis en perspective, au risque de gommer des paramètres essentiels de la dynamique communicative et interactionnelle. Or ma préoccupation est de rendre compte de cette dynamique, c'est pourquoi je mets en avant la co-construction interactionnelle des PDV, avec ses postures énonciatives, dans le cadre de PDV en confrontation. C'est en fonction de ce choix que je refuse de faire abstraction de paramètres situationnels. En concevant les contenus comme des blocs argumentatifs, Carel (2012a et b) fait l'économie de la question de la source. Je préfère ici, au plan très général où je précise mes accords et désaccords avec Carel, m'arrêter sur les raisons pour lesquelles elle considère que la question de la source (énonciative) n'est pas pertinente. La première de ces raisons, comme on l'a vu, est que la prise en compte de la source ne modifiant pas le bloc sémantique / argumentatif, sa prise en compte serait inutile. Il me semblerait plus prudent de dire qu'elle est inutile du point de vue argumentatif, voire du point de vue argumentatif tel que Carel conçoit l'argumentation. La deuxième raison, c'est le rejet du psychologisme en linguistique. Carel refuse l'idée que l'énonciation décrit (ou communique sur) l'état psychologique d'un individu – sujet parlant ou autre car « le locuteur peut en effet mentir ou simplement se tromper sur la nature de cet état psychologique » (Carel 2012b : 9). Cette justification n'est pas convaincante : car la langue en discours repose sur des représentations. Que celles-ci soient justes, fausses, relèvent d'une illusion, de bonne ou de mauvaise foi, tout cela fait partie de la matérialité linguistique des énoncés et des usages de la communication, puisque les interactants réagissent toujours aux énoncés en les interprétant par rapport aux énoncés antérieurs ou postérieurs, par rapport à la conformité (ou non) de ceux-ci avec la réalité qu'ils évoquent, par rapport à leur personne, à leur histoire, par rapport aussi à la personne et à l'histoire des interlocuteurs et des destinataires : ce sont ces paramètres qui constituent le tout de la communication et tout cela concerne l'analyse linguistique.

---

<sup>5</sup> La référenciation concerne le choix des expressions référentielles, ou, plus largement, la construction des univers du discours, indépendamment de la question des rapports entre ces univers et la réalité extralinguistique. Cette opération relève de part en part de choix énonciatifs, donc des points de vue que les énonciateurs ont sur les objets. Si j'emploie le terme de référenciation, c'est par réaction contre le réductionnisme de l'énonciation au *je / ici / maintenant* et pour rappeler que l'énonciateur est partout, pas seulement dans les marques indexicales. Mais j'articule le plus souvent la référenciation avec l'énonciation (au point que c'est pour moi la même chose, comme le recto et le verso d'une feuille de papier), pour rappeler *aussi* que la référenciation ne s'entend pas en un sens platement et objectivement référentialiste, comme je l'indique *infra*, en 2.1. Cela étant, plaider pour une conception énonciative de la référence, interne à la langue, n'implique pas qu'il faille abandonner toute articulation entre ce qui se dit dans et par le discours et l'extralinguistique, d'où mon refus des conceptions anti-référentialistes du sens évoqué en 1.1.

La source se définit, pour moi, par sa nature de sujet modal – à la condition de ne pas restreindre la modalité au pouvoir / devoir / savoir –, car les choix de la référenciation indiquent des savoirs du sujet sur l'objet, assortis éventuellement d'appréciations diverses (Rabatel 2012b : 15), comme on le voit en (5). Certes, tous les sujets modaux ne sont pas équivalents, l'énonciateur premier, le « principal » (Rabatel 2005 : 125-126), l'emporte sur les autres dans la mesure où il est en capacité de représenter d'autres sujets modaux et donc d'envisager des situations de leur PDV, sans nécessairement leur donner la parole. Il est aussi le plus important parce qu'il est celui par rapport auquel les locuteurs se situent et à qui ils sont fondés à demander des comptes. Il n'y a pas de psychologisme là-dedans, juste la prise en compte du poids hiérarchique des énonciateurs dans la référenciation, et des enjeux interactionnels et argumentatifs qui en découlent. C'est pourquoi je ne partage pas la critique de l'analyse polyphonique de (5), qui, selon Carel, ne comprend pas deux jugements différents indépendants – « brouter l'herbe serait une peccadille » vs « brouter l'herbe du pré aux Moines serait pendable » (et aurait été cause de la peste) –, mais un seul : brouter-l'herbe-fut-jugé-un-cas-pendable-bien-que-ce-fût-une-peccadille.

- (5) Sa peccadille fut jugée un cas pendable. (La Fontaine, « Les animaux malades de la peste », in Carel 2011b, exemple (8))

En effet, ce jugement unique comprend une prédication première et une prédication seconde compactée et non discutée (« brouter l'herbe est une peccadille »). Ce faisant, le locuteur met en confrontation ces deux PDV dans le jugement, lesquels renvoient à deux instances d'évaluation / sujets modaux qui jugent la même action de brouter l'un comme pendable, l'autre comme une peccadille. Le locuteur / énonciateur premier (L1 / E1<sup>6</sup>) confronte des PDV par une double empathisation sur ces deux sources antagonistes. Mais *peccadille*, qui n'est pas posé au centre du discours, donc pas discutable, fait par contraste ressortir l'inanité du sujet modal prenant la défense des moines. Car l'énoncé a beau mettre en confrontation deux PDV antagonistes, il les présente dans un certain ordre, L1 / E1 laissant entendre son accord avec le sujet modal trouvant que brouter l'herbe des moines est une peccadille. L'ordre inverse produirait un tout autre sens :

- (6) Son cas pendable fut jugé une peccadille.

Il n'y a nul psychologisme ici, mais la saisie en situation / en discours d'un topos et d'un ordre discursif qui aide à mieux comprendre le sens de cette mise en scène. De telles données linguistiques ne relèvent pas d'une psychologie externe à la langue : la confrontation de deux PDV internes contradic-

---

<sup>6</sup> Pour ne pas alourdir l'analyse, je renvoie au début de la deuxième partie pour la définition précise de ces notions.

toires s'accompagne d'un accord de l'énonciateur principal avec l'un des deux, compte tenu de l'agencement de l'énoncé.

On pourrait faire la même analyse avec ces autres vers si célèbres de La Fontaine,

- (7) Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,  
Si quelque chat faisait du bruit,  
Le chat prenait l'argent (La Fontaine, « Le Savetier et le Financier »)

Je renvoie aux minutieuses analyses d'Achard-Bayle (2012) : il y a là, autour de l'antécédent d'une conditionnelle (premier et deuxième vers) dont le troisième est le conséquent, un phénomène d'empathie : le fabuliste imagine ce que pourrait penser le savetier, mais ce n'est pas la pensée du savetier (Moeschler et Reboul 1994 : 337). Achard-Bayle (2012 : 25-27) a raison de souligner que l'extrait combine des espaces mentaux différents (ce qu'il croit être un voleur (contrefactuel) *vs* ce qui n'est qu'un chat (factuel)), avec une discordance lexicale et pragmatique, car il est difficile de prédiquer qu'un chat vole de l'argent. Il y a subjectivité marquée dans la langue même à travers l'opposition factuel *vs* contrefactuel, le choix de l'imparfait, le choix du SN défini (*op.cit.* : 30-33, voir aussi 93). Si l'on a du DIL une conception cognitive, méta-représentationnelle (Saussure 2010 : 113), comme hybridation de deux espaces mentaux, et non comme la dérivation d'un discours antérieur qui aurait été effectivement tenu, alors il y a bien place pour deux PDV internes dans un seul discours du locuteur. Cette interprétation est encore renforcée par la valeur ambivalente du SN indéfini *quelque chat*, qui renvoie autant à une itération qu'à une éventualité, même si l'interprétation itérative est seconde et vient selon moi renforcer l'éventualité en soulignant l'obsession du savetier (Achard-Bayle 2012 : 135). Cette double valeur rejaillit d'ailleurs sur la signification à accorder en amont à *tout le jour et la nuit*, qui ont une fréquence itérative<sup>7</sup>.

En conclusion, il me semble impossible de faire abstraction de la source énonciative, en fait, « des » sources énonciatives « internes à l'énoncé ». Les contre-arguments extralinguistiques sont d'autant plus discutables que l'existence de l'énonciateur s'appuie sur les choix de référenciation des énoncés, comme on vient de le voir avec les exemples (4) à (7) notamment, et comme on va le vérifier à présent à propos de textes, qui posent d'autres problèmes en termes de prise en charge énonciative... et argumentative. On peut donc résumer le débat entre la TBS et la TAP et ma conception en disant que là où elles dégagent un jugement unique (Carel 2012a : 165), je constate l'existence de deux PDV en confrontation. Une deuxième manière de résumer le débat revient à dire que la TBS et la TAP cherchent à

<sup>7</sup> Au titre de la responsabilité énonciative (voir *infra* 2.2), il faudrait encore prendre en compte la *dispositio*, l'ordre des mots, la mise en vers, l'antithèse entre jour et nuit, la mise en relief de « nuit », en fin de vers, le rejet du sujet au vers 3, etc.



caractériser des contenus – comme j'ai tenté de le montrer dans Rabatel (2013a) –, alors que j'accorde une plus grande attention à l'expression dans ses implications aux plans énonciatif et argumentatif.

**2. LE SUBSTRAT DE L'ÉNONCIATION PROBLÉMATISANTE :  
ÉNONCIATEURS, POINTS DE VUE ET MOBILITÉ EMPATHIQUE AU  
SERVICE DE L'ARGUMENTABILITÉ DES DISCOURS**

Je définis le « locuteur » comme l'instance première qui produit matériellement les énoncés – c'est pourquoi le locuteur peut être rapproché de la notion de voix, proférée (ou écrite) par un locuteur / scripteur, dotée d'une matérialité, subordonnée à l'expérience sensorielle (Rabatel 2010) – et l'« énonciateur » comme la source des points de vue (PDV) qui s'expriment à travers la prédication de contenus propositionnels (CP), dans un énoncé. Cet énonciateur, inférable de la référenciation, peut correspondre à l'énonciateur premier (E1) en syncrétisme<sup>8</sup> avec le locuteur premier (L1) à l'origine du message, mais aussi à des énonciateurs internes, seconds (e2). Ces énonciateurs peuvent être explicitement nommés ; à défaut, ce sont les choix de référenciation qui permettent de dire qui (se) représente les choses de telle façon.

**2.1 Des contenus propositionnels aux points de vue**

Les CP ne font pas que référer au monde de façon véridictionnelle, ils indiquent aussi la position de l'énonciateur sur les objets du discours. La notion de position énonciative réfute l'hypothèse platement référentialiste et objectiviste selon laquelle les mots seraient « des étiquettes posées sur les choses » comme le dit Dubois (2009 : 16). Les choix de catégorisation (noms et verbes), de qualification (adjectifs et adverbes), sont porteurs de PDV : en effet, les lexèmes sont porteurs d'une orientation argumentative, en langue selon Carel et Ducrot (1999) ou Schulz (2001). Avec l'actualisation en discours, cette orientation argumentative est renforcée par les choix de modalité et de modalisation, d'ordre des mots et des prédications, de mise en relief. L'énonciateur d'une prédication choisit, au plan morphosyntaxique entre modalités d'énonciation (assertion, injonction ou interrogation) et modalités d'énoncé (exclamation, négation, emphase). Il peut encore préciser la valeur modale par le choix de termes, syntagmes ou périphrases relatifs au caractère (plus ou moins) nécessaire, obligatoire, possible ou probable du procès représenté, à l'aide des auxiliaires modaux ou de leurs équivalents adverbiaux ou circonstanciels ou périphrastiques. Il peut également évaluer le procès, expliciter son évaluation par un certain nombre de commentaires métalinguistiques portant sur le contenu propositionnel ou sa modalité, qui

---

<sup>8</sup> Le syncrétisme de L1 et E1, codé par un slash, signifie que L1, source du discours, est aussi l'énonciateur qui le prend en charge, qui le considère comme vrai.

peut être atténuée, renforcée (Verine 2012). D'où le rapprochement opéré par Ducrot (1989 : 181-191) entre l'énonciateur et le sujet modal de Bally (1944) dans la mesure où son empreinte se voit non seulement dans le *modus*, mais encore dans les choix qui organisent le *dictum*, ainsi que le souligne Ducrot (1993). En ce sens, la notion de position croise celle de point de vue (PDV), en s'inscrivant dans une conception forte de l'énonciation / référenciation, co-extensive à la langue. C'est en quoi la référenciation du CP d'un PDV est capitale pour la saisie de la position énonciative de l'énonciateur et pour l'interprétation du sens de l'énoncé, comme je l'ai montré à propos de la discussion des exemples (4) à (7).

## 2.2. Prise en charge et responsabilité

L'hétérogénéité de la langue et des discours pose de façon cruciale la question de la prise en charge des énoncés, qu'il s'agisse des PDV pris en charge par le locuteur/énonciateur primaire, ou des formes de quasi prise en charge présumées, imputées par L1 / E1 aux (locuteurs<sup>9</sup>)énonciateurs seconds (Rabatel 2009, 2012b). À la différence de ceux qui glosent la prise en charge par la notion de responsabilité (Nølke, Fløttum, Norén 2004), je distingue prise en charge et responsabilité, car ces notions se chevauchent sans se recouvrir. Il est possible de prendre en charge des propos irresponsables, d'être jugé responsable de propos que l'on n'a pas pris en charge, de ne pas être tenu pour responsable des propos pourtant pris en charge, etc. La prise en charge et la responsabilité ne se recouvrent idéalement que dans des contextes monologiques et monogérés (Grandaty 1998 : 111-112), avec un locuteur et un PDV. Mais dès qu'il y a plusieurs locuteurs, plusieurs points de vue, la prise en charge ne concerne que les PDV de L1 / E1 ou ceux des I2 / e2 ou e2<sup>10</sup> avec lesquels L1 / E1 dit son accord. L1 / E1 ne saurait être celui qui prend en charge tous les autres PDV qu'il évoque dans son discours. Mais il peut toujours être interrogé sur ses choix : pourquoi cite-t-il tel locuteur ou tel PDV et non tel autre ? Pourquoi le fait-il selon tel ordre ? Pourquoi choisit-il plutôt de développer tel PDV que tel autre, etc. Ces derniers points relèvent davantage de la responsabilité « énonciative »<sup>11</sup> au sens large, touchant à des organisations textuelles ou discursives plus complexes

<sup>9</sup> L'existence d'énonciateur second (e2) non locuteur correspond aux cas où un locuteur premier raconte ou décrit du point de vue d'un énonciateur centre de perspective, sans lui donner la parole (Ducrot 1984 : 204-205). En ce cas, le PDV s'exprime par des attitudes, des perceptions, sans prendre la forme de paroles explicites, contrairement à la représentation ordinaire de la notion de point de vue qui, dans la langue naturelle, passe par l'expression explicite d'une opinion.

<sup>10</sup> Le syncrétisme concerne aussi les propos enchâssés de locuteurs / énonciateurs seconds (I2 / e2), sauf dans le cas des PDV sans parole évoqués dans la note précédente.

<sup>11</sup> Cette responsabilité énonciative peut certes être articulée avec le domaine moral, juridique ou politique, mais elle ne s'y réduit pas et son fondement est purement linguistique.

que la prise en charge linguistique *stricto sensu*, qui ne concerne que les énoncés (Rabatel 2006).

Le texte ci-dessous pose la question de la responsabilité dans la façon dont l'énonciateur principal responsable de l'organisation du discours, et pas seulement des seuls PDV qu'il prend en charge, convoque des PDV adverses, construit son argumentation en réponse à des objections, nomme ses contradicteurs ou reformule leur PDV, etc.

- (8) Mais d'abord, qui était **cette personne qu'il désignait comme étant soi-même** ? D'où sortait-elle ? Du gros charpentier jovial des chantiers de l'Amirauté, aimant priser le tabac et distribuer des gifles, et de sa puritaine épouse ? *Que non* : il avait *seulement* passé à travers eux. *Il ne se sentait pas, comme tant de gens*, homme par opposition aux bêtes et aux arbres ; *plutôt* frère des unes et lointain cousin des autres. *Il ne se sentait pas non plus particulièrement mâle en présence du doux peuple des femelles* ; il avait ardemment possédé certaines femmes, *mais*, hors du lit, ses soucis, ses besoins, ses servitudes à l'égard de la paie, de la maladie, des tâches quotidiennes qu'on accomplit pour vivre *ne lui avaient pas paru si différentes des leurs*. Il avait, rarement, il est vrai, goûté la fraternité charnelle que lui apportaient d'autres hommes ; il ne s'était pas de ce fait senti moins homme. *On faussait tout, se disait-il, en pensant si peu à la souplesse et aux ressources de l'être humain, si pareil à la plante qui cherche le soleil ou l'eau et se nourrit tant bien que mal des sols où le vent l'a semée. La coutume, plus que la nature, lui semblait marquer les différences que nous établissons entre les rangs, les habitudes et les savoirs acquis dès l'enfance, ou les diverses manières de prier ce qu'on appelle Dieu. Même les âges, les sexes, et jusqu'aux espèces, lui paraissaient plus proches qu'on ne le croit les uns des autres : enfant ou vieillard, homme ou femme, animal ou bipède qui parle et travaille de ses mains, tous communiaient dans l'infortune et la douceur d'exister. Malgré la différence de couleur, il s'était bien entendu avec le métis ; malgré sa religion, que d'ailleurs elle ne pratiquait guère. Saraï avait été une femme comme une autre ; il y avait aussi des voleuses baptisées. En dépit du fossé qui sépare un domestique d'un bourgmestre, il avait eu de l'affection pour Monsieur Van Herzog, qui sans doute n'avait pour son valet qu'un coin de bienveillance ; en dépit des quelques connaissances acquises à l'école du magister et, plus tard, dans les livres feuilletés chez Élie, il n'avait pas l'impression d'en savoir davantage que Markus, ou que jadis le métis, qui était cuisinier. En dépit de sa soutane et de la France dont il sortait, le jeune Jésuite lui avait paru un frère. Mais ce n'était pas à lui de formuler des opinions ; il ne pouvait, et encore, parler que pour soi seul.* À mesure que son délabrement charnel augmentait, comme celui d'une habitation de terre battue ou d'argile délitée par l'eau, on ne sait quoi de fort et de clair lui semblait luire davantage au sommet de lui-même, comme une bougie dans la plus haute chambre de la maison menacée. (M. Yourcenar, *Un homme obscur*, Folio, 1982 : 164-166)

Ce texte met en scène, dans une sorte de monologue, au soir de sa vie, deux méta-PDV en opposition, renvoyant à deux énonciateurs seconds : les fragments soulignés correspondent au méta-PDV de Nathanaël (e2a)<sup>12</sup>, tandis que les italiques renvoient au méta-PDV des évidences doxiques<sup>13</sup> (e2b). Nathanaël est convaincu de la solidarité entre les individus, et il s'oppose à l'opinion commune, comme en témoignent les négations, abondantes, mais aussi les restrictions (*seulement, en pensant si peu*), les concessions (*que d'ailleurs elle ne pratiquait guère, qui sans doute*).

Au plan énonciatif, ce questionnement dialogique met à distance des évidences, en gras, par le biais de deux structures avec pronom interrogatif (qui *était cette personne qu'il désignait comme étant soi-même ?*) ou pronoms relatifs (*cette personne qu'il désignait comme étant soi-même, ce qu'on appelle Dieu*). Les deux pronoms complexes dédoublent la référenciation de l'antécédent par le pronom *ce* ou l'adjectif démonstratif *cette*, et déploient ainsi un espace de décomposition analytique des objets de discours, espace analytique qui est encore mis en relief par l'existence d'un travail de nomination réflexif, grâce à la présence de verbes dénotant une activité de parole (*désignait, appelle*). Cette activité discursive référée à l'énonciateur second Nathanaël produit un effet de discutabilité, de problématisation, rend manifeste des jugements humains dont l'argumentabilité est patente, à travers des formes de mise à distance, que cette distanciation concerne un autre de soi (*cette personne qu'il désignait comme étant soi-même*) ou qu'elle soit référée à une doxa qui se trouve ainsi questionnée (*ce qu'on appelle Dieu*). Bref, la réflexion sur le soi, sur la notion d'individuation ou de singularité des êtres humains par rapport aux autres êtres vivants se double d'une interrogation sur Dieu et sur la pertinence des différences de religion. Sur ces deux plans, l'interprétation requiert une mise en ordre des énoncés *pro et contra*, une hiérarchisation de ces énoncés, opérée en fonction de l'énonciateur second centre de perspective.

L'énonciateur e2a, Nathanaël, prend en charge les énoncés qui défendent la thèse d'une solidarité et d'un continuum entre tous les êtres vivants, et pas seulement entre les êtres humains. Il s'appuie dans l'exposé de ses raisons sur ses rencontres, ses expériences. Il prend en compte les vérités concédées, et marque un désaccord tempéré envers ceux qui sont d'un avis adverse, parce qu'ils sous-estiment certaines vérités. On pourrait parler d'un ethos de prudence, comme le confirme le jugement réflexif final : *mais ce n'était pas à lui de formuler des opinions ; il ne pouvait, et encore, parler que pour soi*

<sup>12</sup> Ce dernier est nommé e2a, parce qu'il joue un rôle supérieur à e2b, dans la mesure où le narrateur / énonciateur premier (E1) empathise sur lui et en fait le centre de perspective du récit. La notion de méta-PDV a été définie note 2.

<sup>13</sup> Je n'entre pas dans les stratifications du sens commun entre canon, vulgate, doxa, ni dans les distinctions entre doxa et idéologie. Voir notamment Sarfati (2011 : 145-152 et 152-160).

*seul*. Toutefois, cette représentation du soi raisonnant, faisant le bilan de ce à quoi il croit, au terme de sa vie, est la marque d'une pensée qui aspire à construire sa vérité, suffisamment sûre d'elle pour penser à contre-front des doxas ordinaires, ayant le souci de tenir compte des pensées des autres, sachant tirer des leçons de l'expérience, ce qui lui donne la force de remettre en cause les grands systèmes de représentation de la vie, philosophies ou religions réduites au rang « d'opinions ». Donc, plutôt que d'un ethos de prudence, j'y vois la marque d'un ethos aussi respectueux des autres qu'opiniâtre dans ses efforts pour penser par soi-même à la lumière de l'expérience... La prise en compte de l'ensemble de ces traits fait que si je devais m'en tenir à une analyse selon la TBS, je résumerais le texte par un unique jugement en *pourtant*, que j'exemplifie ici à partir d'un des nombreux exemples du texte : *malgré la différence de couleur, il s'était bien entendu avec le métis*. Or ce seul jugement me semble mal rendre compte des PDV en confrontation dans ce débat intérieur, en appui sur des PDV que l'énonciateur principal concède ou prend en charge avec une ténacité aussi mesurée qu'elle est sûre d'elle. Bref, ici comme en (5), la confrontation des PDV rend compte des enjeux interprétatifs construits dans et par l'énonciation<sup>14</sup>, et, notamment par la réduplication des arguments anti-orientés. Les connecteurs en *pourtant* ne se contentent pas de marquer un jugement transgressif, leur réitération théâtralise l'accumulation des preuves tirées de l'expérience, la spectacularisation de ces PDV en confrontation s'avère ainsi riche de sens, avec ces preuves par l'ethos.

Nathanaël manifeste aussi une aptitude empathique remarquable, par sa capacité à se mettre à la place de nombreux autres sans jamais perdre le sentiment de soi. C'est le socle sur lequel repose le phénomène linguistique du point de vue, dont Ducrot (1984) a donné une approche géniale, mais limitée aux attitudes, dans des sortes de « phrases sans parole », c'est-à-dire dans des énoncés qui décrivent ou racontent selon une perspective d'un énonciateur interne, sans que celui-ci ne parle, témoignant ainsi de la faculté de l'énonciateur premier à envisager les situations, à la place d'un autre. Mais je ne souhaite pas ici présenter cette référence bien connue, je préfère m'arrêter sur son substrat cognitif et relationnel, l'empathie, et notamment sur la notion de mobilité empathique, dont on va voir l'importance pour la saisie de l'argumentativité des PDV. Berthoz souligne que la dimension perceptive, centrale dans le début du processus empathique (comme on le vérifie dès le stade des neurones miroirs), gagne à être articulée avec les notions de spatialisation et de changement de point de vue :

Changer de point de vue c'est changer de référentiel, c'est-à-dire résoudre un problème spatial. Se mettre à la place de l'autre, c'est adopter le regard de l'autre. Changer de point de vue, c'est changer de perspective. De plus, l'em-

<sup>14</sup> Je prolonge cette réflexion, *infra*, en évoquant une énonciation problématisante.

pathie est mon propre regard (dans le sens le plus fort et plein du mot) que je porte sur le monde à la place de l'autre. Or, la physiologie du regard est une physiologie des manipulations de l'espace par l'action, l'émotion, l'attention et l'intention. (Berthoz 2004 : 254-255)

Le passage d'une perspective autocentrée à une perspective hétérocentrée s'appuie sur des changements de place dans l'espace et de point de vue et permet des va-et-vient incessants entre sa place et celle de l'autre, favorisant ainsi l'aptitude à changer de référentiel, y compris au plan notionnel. Et surtout, cette mobilité empathique est au service d'une meilleure compréhension de soi grâce aux détours empathiques :

Il faut en même temps que l'enfant fasse une opération de décentrage semblable au passage égocentré / allocentré, mais, en plus, pour éprouver le monde du point de vue de l'autre, il faut qu'il puisse garder un point de vue égocentré en se mettant à la place de l'autre ; autrement dit, il faut qu'il soit à la fois lui-même, l'autre et qu'ils aient sur l'entre-deux un point de vue de survol. [...] Par conséquent, le secret de l'empathie ne se trouve pas seulement dans les neurones miroirs. Il ne réside non plus pas seulement dans la capacité de simuler mentalement les actions de l'autre ou d'en éprouver des émotions. Il exige cette capacité de changer de point de vue en gardant le sentiment de soi. (Berthoz 2004 : 262-263)

Le PDV, au sens conceptuel, n'est pas une métaphore<sup>15</sup>. D'abord parce qu'au plan ontogénétique, il s'agit d'un processus de construction de soi, de construction de la décision et de l'action, comme le rappelle Berthoz (2013a : 147 et 2013b : 173, 187-188). Ensuite parce que le développement humain est si complexe qu'il se déploie sur la base des expériences premières, tout en les complexifiant : dans ce processus, le PDV se transforme en apprenant la mobilité cognitive, elle-même favorisée par l'apprentissage de la marche, par la diversification des liens affectifs et rationnels, le retour réflexif sur toutes sortes d'expériences, grâce notamment au langage.

Au plan linguistique, l'empathie revient à se mettre à la place d'un autre : cette définition ne signifie pas que l'empathie linguistique est un décalque pur et simple de l'empathie en psychologie, elle repose sur le fait que l'énon-

---

<sup>15</sup> Frédéric François (2012 : 154) se demande, dans une parenthèse, « (s'il faut garder la quasi-métaphore du point de vue) ». Or le point de vue, en psychologie, relève d'une expérience bien réelle. Quant à sa complexité, elle se vérifie jusque dans le domaine linguistique, où elle a pourtant d'augustes partisans (Saussure, Benveniste), sans faire l'unanimité, au nom de préventions contre la métaphore, comme le dit François. Mais le concept existe bel et bien, distinct de l'expression d'opinion, puisqu'il s'agit précisément de faire entendre un PDV sans avoir l'air de communiquer une opinion. Toutefois, les formes du PDV sont aussi variées que les stratégies de référenciation, et cela est une vraie source de difficulté.

ciateur premier peut changer de position énonciative<sup>16</sup> pour voir les choses sous un autre angle, par auto-dialogisme, ou pour se mettre à la place d'un autre, par hétéro-dialogisme, comme en (9).

- (9) Elle grimpe les quatre étages en soufflant, fouille dans son sac, à la recherche de ses clés, et trébuche, sur son palier, devant sa porte, sur un jeune homme assis, endormi, la tête dans les bras posée sur les genoux. Intriguée, elle le réveille, il lève la tête, choc, dans la lumière incertaine du palier, la photo du journal, le visage adolescent du petit voyou. Elle sent ses jambes qui la lâchent, le bouscule, se précipite sur la serrure, ouvre la porte, et lui dit en italien :  
 – Entre, j'ai besoin de m'asseoir.  
 Pendant qu'elle s'effondre dans un fauteuil, lui, mal à l'aise, reste debout, figé, les yeux écarquillés devant l'abondance des livres. Deux des murs sont occupés par des grandes bibliothèques, et des piles de livres traînent un peu partout, sur le plancher, à côté du lit, sur les meubles. Les yeux fermés, les deux mains sur le visage, Lisa se donne le temps de récupérer. Bonne note, le petit voyou attend, se tait, ne donne aucun signe d'impatience. Quand elle rouvre les yeux, elle le regarde, une silhouette très jeune, dépenaillée, un visage mobile, insaisissable, des cheveux noirs ébouriffés, elle lui fait signe de s'asseoir dans le fauteuil en face d'elle. (Dominique Manotti, *Evasion*, Gallimard, Série noire, 2013 : 40-41)

La scène est d'abord vue, dans le premier paragraphe, par Lisa, sujet des verbes de mouvement et qui perçoit un jeune homme, même si le verbe de perception est sous-entendu (Rabatel 1998). La perception du jeune homme assis, endormi, donne naissance à une narration syncopée (*il lève la tête, choc, dans la lumière incertaine du palier, le visage adolescent du petit voyou*) qui mime la rapidité des pensées (avec *choc* au discours direct libre), indiquant que Lisa reconnaît dans ce visage inconnu celui du délinquant fugitif évadé de la prison en même temps qu'un autre co-détenu, un ancien brigade rouge dont elle était l'amante. Cette première empathisation du narrateur sur Lisa, dont le récit rapporte les perceptions et les pensées, est ensuite suivie par un relais d'empathisation secondaire (Rabatel 2008 : 95) sur le petit voyou qui est le sujet de la perception de la pièce (soulignement). Mais le petit voyou voyant reste observé par Lisa, qui apprécie sa retenue (*Bonne note, elle le regarde, le petit voyou attend, se tait, ne donne aucun signe d'impatience*). Ces enchâssements de PDV alimentent, en filigrane, une donnée structurante du récit, celle de la différence de classe et de capital culturel entre des ex-révolutionnaires dotés d'un capital culturel (ou financier) qui les fait se sentir supérieurs au voyou, lequel leur renvoie l'image d'un prolétaire en décalage avec leurs représentations. Tout ce jeu des

---

<sup>16</sup> L'empathie linguistique se manifeste dans des contenus propositionnels dont les choix de référenciation sont révélateurs du PDV, en un sens très général (Rabatel 2008 et 2012a), comme on l'a vu en 2.1.

regards et des implicites fait que la référenciation des perceptions, telles qu'elle sont représentées par l'énonciateur primaire, à travers l'empathisation sur les regards croisés et hiérarchisés des deux protagonistes, renvoie à deux sujets modaux, en ce que la scène ne fait pas que décrire objectivement, elle est accompagnée de jugements de valeurs péjoratifs envers le *petit voyou* ou au contraire de jugements admiratifs (mais mal à l'aise) d'un jeune prolo qui se sent illégitime face à une culture légitime dont il a à peine idée, sinon sur le mode de l'exclusion.

### 2.3 Énonciation problématisante et argumentativité des discours

Peut-on parler dans ce texte d'argumentation ? Non, au sens où un jugement A permettrait de conclure à C en passant par B. Mais dans le même temps, il y a dans cet extrait l'expression de valeurs, fût-ce sous une forme implicite, à travers la récurrence de la nomination *le petit voyou*, à travers la *bonne note* que lui vaut son comportement. Ce comportement n'est pas justifié, mais la référenciation justifie, d'une certaine façon, l'interprétation qu'on en fait, sur la base des instructions du texte. Toutefois parler d'argumentation semble forcé. En revanche, il me semble possible de parler d'énonciation problématisante, en tant que l'énonciation / référenciation fait voir des PDV différents, y compris sous une forme qui peut poser problème, parce qu'elle se donne comme naturelle. Par là même, traiter de PDV naturalisés, qui ne se donnent pas comme des PDV/opinions explicites, c'est donner à réfléchir pour une discussion argumentée sur les PDV, leur forme, la façon dont ils exhibent ou taisent leur nature de PDV, voire les blocs conceptuels qui se cachent derrière les représentations sociales stéréotypées (Lescano 2013)...

Cette interrogation sur le monde, tel qu'il est vu par les personnages, avec leurs propres valeurs, n'évacue pas une interrogation sur les valeurs propres du narrateur. C'est là une autre dimension, sur laquelle je n'ai guère la place ici de m'étendre. La polyphonie invite aussi à s'interroger sur les liens entre le narrateur et ses personnages, en l'absence de commentaire explicite : jusqu'où va la consonance ? Quand commence la dissonance (Rabatel 2008 : 495-522)<sup>17</sup> ? La question rejaillit aussi sur le lecteur. Quelle interprétation donner à cet empilement des PDV chez Manotti ? L'acuité des notations vise-t-elle à mettre en lumière des préjugés de classe y compris là où ils sont inattendus, chez une ancienne brigadiste, qui reconnaît mal dans ce représentant du *lumpenproletariat* l'image fantasmée du prolétaire révolutionnaire ? Ce retour sur les engagements du passé concerne-t-il aussi la narratrice, et, au-delà, l'auteure ? La réponse est complexe, mais force est de constater que le jeu des regards est distancié. En revanche, la consonance des

---

<sup>17</sup> Consonance et dissonance correspondent respectivement à l'accord et au désaccord en mineur, en l'absence de marques explicites d'accord ou de désaccord (Rabatel 2012a, b).



liens entre la narratrice d'*Un homme obscur* et son personnage est plus décelable, y compris en l'absence de marques de dissonance, en raison des commentaires auctoriaux péritextuels ainsi qu'en raison de la permanence de la même problématique dans les autres œuvres de l'auteur<sup>18</sup>, avec d'autres types de personnages partageant les mêmes valeurs.

Sur un plan théorique, cet écheveau renvoie à mon approche de l'énonciation comme « énonciation problématisante » (voir aussi Jaubert 2008), en lien avec l'argumentativité des discours, dans la mesure où la référenciation construit et justifie des interprétations, selon une conception de l'argumentation qui doit autant à Amossy (2006) pour la distinction visée / dimension argumentatives, qu'à Meyer (2008) pour sa conception de l'argumentation comme problématologie. Indépendamment de toute visée argumentative, le fait de construire les objets du discours, selon la perspective de plusieurs sujets modaux internes au discours, favorise la discussion sur l'objet, en refusant les effets de naturalisation (le *c'est comme ça* qui bride l'argumentation). De plus, la notion de PDV montre que l'objet est complexe, qu'il a de multiples facettes :

Toutes les sciences ont inventé des moyens pour se *déplacer* d'un point de vue à un autre, d'un cadre de référence à un autre. [...] C'est ce qu'on appelle la relativité. [...] Si je veux être un scientifique et atteindre à l'objectivité, je dois être capable de naviguer d'un cadre de référence à l'autre, d'un point de vue à l'autre. Sans de tels déplacements, je serais limité pour de bon dans mon point de vue étroit. (Latour 2006 : 210-213)

La notion de PDV, corrélée à celle de mobilité (dans l'espace, dans les notions, dans l'interaction) permet de comprendre l'intérêt cognitif et interactionnel d'une mobilité qui nous fait être avec les uns et les autres, sans fusion, et offre des occasions de penser le complexe. La mobilité empathique se déploie dans au moins deux directions : soit il y a changement de cadre notionnel alors que l'énonciateur principal reste constant (comme fait le héros d'*Un homme obscur*), soit le changement de cadre passe par un changement d'énonciateur, avec des relais d'empathisation, comme dans l'exemple de Manotti ou dans l'exemple (5). Et il n'est pas sans intérêt de remarquer que les PDV en confrontation de (9) sont plus aisément repérables que ceux de (5), dans la mesure où, en (9), les PDV sont référés à des énonciateurs, et aussi dans la mesure où ces derniers sont des personnages auxquels il est plus « naturel » d'accoler des PDV et des valeurs. En (5), en revanche, les énonciateurs sont présents (mais en creux), et il faut partir de la référenciation de l'objet pour construire la carte mentale de la source capable de tenir tel ou tel PDV, pour dégager ses valeurs, sa vision du monde...

De même que l'énonciation problématisante n'est pas la polyphonie argumentative, la mobilité empathique n'est pas l'argumentation. Mais elle offre

---

<sup>18</sup> Ce qui renvoie à la question des relations entre l'auteur et ses divers avatars narratoriels.

des façons de voir, de sentir, de penser, d'agir qui, si elles ne sont pas des arguments, *se prêtent* à argumenter (Rabatel 2013b). C'est pourquoi je préfère mettre en avant la notion d'« argumentabilité » que celle d'argumentation. Par conséquent, de même que l'énonciation est utile à l'argumentation pour problématiser des données qui pourraient ne pas être interrogées, et ce dès avant même les logiques argumentatives qui font l'impasse sur la nature toujours construite des données, de même, la dialectique empathique apprend la mobilité empathique, et donc à interroger les (suites d')arguments, à les mettre en confrontation sans être prisonnier d'une seule manière de voir.

## BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD-BAYLE G. (2012). « *Si quelque chat faisait du bruit...* » Des textes (aux discours) hybrides. Essais de linguistique textuelle et cognitive. Metz : *Recherches linguistiques* 33.
- AMOSSY R. ([2000] 2006). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- BALLY C. ([1932] 1944). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : A Francke, Paris : PUF.
- BERTHOZ A. ([1997] 2013a). *Le Sens du mouvement*. Paris : Odile Jacob.
- BERTHOZ A. ([2002] 2013). *La Décision*. Paris : Odile Jacob.
- BERTHOZ A. (2004). Physiologie du changement de point de vue. In : A. Berthoz, G. Jorland (dir.), *L'empathie*. Paris : Odile Jacob, 253-275.
- CAREL M. (2010). Note sur la présupposition. In : M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin & A. Petitjean (éds), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Metz : CELTED, Université de Metz, 157-174.
- CAREL M. (2012a). Le discours honnête est-il encore tromperie ? Pour une critique radicale du logicisme. In : P. Haag, C. Lemieux (éds) *Faire des sciences sociales. Critiquer*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 149-175.
- CAREL M. (2012b). Introduction. In : M. Carel (éd.) *Argumentation et polyphonie. De Saint Augustin à Robbe-Grillet*. Paris : L'Harmattan, 7-58.
- CAREL M., DUCROT O. (1999). Le problème du paradoxe dans une sémantique interprétative. *Langue française* 123, 6-26.
- DUBOIS D. (2009). *Le sentir et le dire. Concepts et méthodes en psychologie et en linguistique cognitive*. Paris : L'Harmattan.
- DUCROT O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Éditions de Minuit.
- DUCROT O. (1989). *Logique, structure, énonciation*. Paris : Éditions de Minuit.

- DUCROT O. (1993). A quoi sert le concept de modalité ? In : N. Dittmar, A. Reich (éds), *Modalité et acquisition des langues*. Berlin : Walter de Gruyter, 111-129.
- FRANÇOIS F. (2012). *Bakhtine tout nu. Ou Une lecture de Bakhtine en dialogue avec Vološinov, Medvedev et Vygotski, ou encore Dialogisme, les malheurs d'un concept quand il devient trop gros, mais dialogisme quand même*. Limoges : Lambert-Lucas.
- GRANDATY M. (1998). Élaboration à plusieurs d'une conduite d'explication en sciences, au cycle 2. *Repères* 17, 109-125.
- GRIZE J.-B. (2002). Les deux faces de l'argumentation : l'inférence et la déduction. In : M. de Fornel, J.-C. Passeron (dir.), *L'argumentation. Preuve et persuasion*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 13-27.
- JAUBERT A. (2008). Dire et plus ou moins dire. *Langue française* 160, 105-116.
- LATOURE B. (2006). *Changer de société ~ Refaire de la sociologie*. Paris : Éditions La Découverte.
- LESCANO A. (2013). Stéréotypes, représentations sociales et blocs conceptuels, *Semen* 35, 153-170.
- MEYER M. (2008). *Principia rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*. Paris : Fayard.
- MOESCHLER J., REBOUL A. (1994). *Dictionnaire de pragmatique*. Paris : Éditions du Seuil.
- NØLKE H., FLØTTUM, K. NØREN C. (2004). *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris : Kimé.
- RABATEL A. (1998). *La construction textuelle du point de vue*. Paris, Lausanne : Delachaux & Niestlé.
- RABATEL A. (2005). La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue. *Marges linguistiques* 9, 115-136.
- RABATEL A. (2006). L'effacement de la figure de l'auteur dans la construction événementielle d'un « journal » de campagne électorale et la question de la responsabilité, en l'absence de récit primaire. *Semen* 22, 71-85.
- RABATEL A. (2008). *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit. Tome 1. Les points de vue et la logique de la narration. Tome 2. Dialogisme et polyphonie dans le récit*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas.
- RABATEL A. (2009). Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée. *Langue française* 162, 71-87.
- RABATEL A. (2010). Retour sur les relations entre locuteur et énonciateur. Des voix et des points de vue. In : M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin, A. Petitjean (éds), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Collection *Recherches linguistiques* 31, Metz, CELTED : Université de Metz, 357-373.
- RABATEL A. (2012a). Positions, positionnements et postures de l'énonciateur. *Tranel* 56, 23-42.
- RABATEL A. (2012b). Sujets modaux, instances de prise en charge et de validation. *Le discours et la langue* 3-2, 13-37.

- RABATEL A. (2013a). Quelques remarques sur la théorie argumentative de la polyphonie. *Arena romanistica* 14, 204-222.
- RABATEL A. (2013b). Empathie et émotions argumentées en discours. *Le Discours et la langue* 4-1, 183-204.
- SARFATI G.E. (2011). Analyse du discours et sens commun : institutions de sens, communautés de sens, *doxa*, idéologie. In : J. Guilhaumou, P. Schepens (dir.), *Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 139-173.
- SAUSSURE L. de (2010). Métareprésentations et hiérarchisation des contenus. In : M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin, A. Petitjean (dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Metz : CELTED, Université de Metz, 95-115.
- SCHULZ P. (2001). Le caractère relatif et ambigu du concept traditionnel de métaphore et la construction du sens lexical. *Semen* 15, 59-70.
- SIBLOT P. (2001). De la dénomination à la nomination. *Cahiers de Praxématique* 36, 189-214.
- VERINE B. (2012). Du transfert de sens à la représentation altersensorielle : peut-on échapper à la structuration visuelle des référents extéroceptifs multimodaux ? In : J. Havelange, L. Strivag et M. Molina Marmol (dir.), *La lettre et l'image : enquêtes interculturelles sur les territoires du visible*. Liège : Presses universitaires de Liège.